

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être sûrement renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 1962

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Berhi Hilaouda

Date de naissance :

01/01/1944

Adresse :

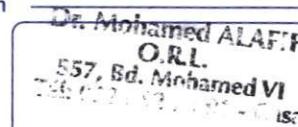
55 Hay Salim à Bouznika

Tél. : 0675123995

Total des frais engagés : 319,80 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

9/11/20

Nom et prénom du malade :

DERSI Nizar

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Appération ORL

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 24/11/2020

Signature de l'adhérent(e) :

8

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
9/11/20	CS		20000H	Dr. Mohamed ALAFF O.R.L. 557, Bd. Mohamed VI Tél: 02 32 13 11 99 - 052 32 13 11 99

EXECUTION DES ORDONNANCES

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Derb Tef Derb El Fitr Akin	9/11/22	326,000.00 Derb El Fitr Tel: 028-412800 3158

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr><td colspan="2" style="text-align: center;">H</td></tr> <tr><td style="text-align: right;">D</td><td style="text-align: left;">G</td></tr> <tr><td colspan="2" style="text-align: center;">B</td></tr> </table>	H		D	G	B		<p>Coefficient des travaux</p> <p>Montants des soins</p> <p>Date du devis</p>
H								
D	G							
B								
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="width: 50%;">25533412 00000000 35533411</td><td style="width: 50%;">21433552 00000000 11433553</td></tr> </table>		25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553					
25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553							
<p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>								

Dr Mohamed ALAFIF

Spécialiste des Maladies et Chirurgie
 Nez - Gorge - Oreilles
 Cou - Face
 Exploration de L'audition
 Endoscopie
 Ancien Médecin à L'hôpital
 20 Août de Casablanca

الدكتور محمد العفيف

اختصاصي في أمراض و جراحة
 الأذن و الأنف و الحجرة
 جراحة الوجه و العنق
 الفحص بالمنظار
 اختبار السمع
 طبيب سابق بمستشفى 20 غشت بالبيضاء

توقيت العمل
 من 9h30 إلى 11h30
 من 2h30 إلى 4h30

Casablanca, le 9 - 11 - 20

Truc DERSI Mediouna

Nos 4

Budrea und

2 pte → x2 pte Lucy

5610 ٢١

Nozogel

½ pipette

Pharmacie YAKINE
 326 Bd. Mohamed VI
 Défob El Ksar
 Tél. 0522 82 75 57

Bay cutan - n.

1 App → au cur de bres

Tensorex

1 pte 1/2 pte Lucy

polyg. nsp.

Dr. Mohamed ALAFIF
 557 Bd. Mohamed VI
 Ex Route Mediouna

إقامة السلام 557 شارع محمد السادس (طريق مديونة سابقا). الطابق الأول. الدار البيضاء
 Résidence ESSALAMA 557, Bd. Mohamed VI (Ex Route Mediouna) - 1^{er} Étage - CASA
 الهاتف : 0522 82 75 91

Maphar
Km 10, Route Côtier 111,
Ql Zenata Ain seba Casablanca
Tenoretic 50mg/12,5mg
b30cp mv
P.P.V : 68,10 DH

6 118001 182350

Lot : 90356
Exp : 08/2021
Fab : 09/2018



Baycutène® N 15 g
Crème

6 118000 170075

LOT : 22,70
PER :
PPV :

56,10



BUDENA® 100 mcg

Flacon de 200 doses
Suspension pour
pulvérisation nasale

6 118001 250127

LOT:0036N019
EXP:06/2021
PPV:149DH00

POLERY ADULTES
Sirop - 200 ml



6 118000 140399

**POLERY
ADULTES**

LOT:543
PER:06/23
PPV:23,90DH